

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel — Tweemaandelijks Tijdschrift

Mars — Maart 1980

Numéro 80



Fermette à Calevoet - d'après eau-forte d'Henri Quitteller

UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire,
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, a.s.b.l.

Rue Robert Scott, 9

1180 Bruxelles

Tél. 376 77 43 - C.C.P. 000-0062207-30

mars 1980-n° 80

Orgaan van de Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel
en omgeving, v.z.w.

Robert Scottstraat 9

1180 Brussel

Tel. 376 77 43 - P.C.R. 000-0062207-30

maart 1980 nr 80

S O M M A I R E - I N H O U D

La garde civique d'Uccle

par H. de Pinchart de Liroux p. 2

Notice sur un bougmestre ucclois(suite)

par N. Delforge-Rosy p. 3

De graef Coghen(uit "Uccle Maria's dorp)

door J. Daelemans p. 4

Le plan de secteur de Bruxelles

d'après une note de H. de Pinchart de Liroux p. 6

Les centenaires que j'ai connus(suite)

par Y. Lados van der Mersch P. 7

Les pages de Roda-De bladzijden van Roda

De toneelgroep "De Boskanters"

door L. Colin P. 9

La papeterie de Rhode-St-Genèse

par P. Olivier p.10



Het wapen van Graaf Coghen

LA GARDE CIVIQUE D'UCCLE

Jusqu'au 31 janvier 1980, nos lecteurs ont pu visiter au Musée Royal de l'Armée au Parc du Cinquantaire, une exposition consacrée à la Garde Civique. Nous profitons de l'occasion pour donner une idée de son organisation et signaler ce qui regarde principalement notre commune.

Création et organisation

La Garde civique fut créée par le Gouvernement Provisoire belge par les arrêtés des 30 septembre et 26 octobre 1830.

Cette garde avait pour mission de maintenir l'obéissance aux lois, de conserver ou de rétablir l'ordre et la paix publiques, de seconder l'armée nationale dans ses opérations intérieures, d'assurer l'indépendance de la Belgique et l'intégrité de son territoire.

Cette garde était composée de tous les citoyens de 21 à 50 ans et était divisée en trois bans en temps de guerre :

- le 1er ban composé de tous les célibataires et veufs sans enfant de 21 à 30 ans ;
- le 2ème ban, des célibataires de 31 à 50 ans ;
- le 3ème ban, de tous les citoyens mariés âgés de 21 à 50 ans.

En temps ordinaire, la Garde était sédentaire et était composée des trois bans confondus, le service se faisant par commune.

L'uniforme fut réglé par divers arrêtés. Signalons celui du 14 juillet 1831 pour la Cavalerie, du 31 décembre 1837 pour les chasseurs-éclaireurs et celui du 15 juillet 1831 pour l'artillerie.

Après la conclusion de la paix avec la Hollande en 1839, la Garde civique tomba dans l'inaction. Néanmoins, la Législature reconstitua en 1848 la Garde et la rendit active dans toutes les communes de trois mille habitants.

La loi du 13 juillet 1853 modifia cette dernière disposition en ce sens que la Garde ne serait plus active que dans les communes de dix mille habitants au moins et dans les villes fortifiées.

L'exercice a lieu le dimanche. L'habillement, équipement et chevaux sera aux frais des membres, tandis que l'armement, les tentes, etc... sera fournis par les communes. Le service sera gratuit mais lorsque la Garde s'éloignera de la commune, elle recevra une paie.

La Garde d'Uccle faisait partie du groupe de St. Gilles, qui comprenait six bataillons :

- 31/2 bataillons du premier ban soit 1.697 hommes
- 21/2 bataillons du second ban soit 1.117 hommes
- Deux compagnies de pompiers soit 264 hommes

au total 3.078 hommes

L'arrêté royal du 4 mars 1909 appelle à l'activité les gardes de Forest et d'Uccle et les rattache au Groupe de St. Gilles. Ce Groupe s'était fait remettre le 23 août 1878 par Sa Majesté le Roi, un drapeau à l'occasion de sa formation en une légion.

Le Groupe de St. Gilles fut commandé de 1898 à 1909 par le Colonel E. Capron, du 4 mars 1909 à 1912 par le Lieutenant-Colonel Berckmans.

Le premier ban était composé de deux bataillons (Etat-Major et trois compagnies) ; le deuxième ban du 3ème bataillon (Etat-Major et quatre compagnies) ; le demi-bataillon de Forest comprenant deux compagnies, le bataillon d'Uccle, trois compagnies.

Membres du bataillon d'Uccle (état en 1911)

Quartier-maître et officier d'armement adjoint : Sous-Lieutenant G. De Gryse.
Médecin adjoint : Sous-Lieutenant V.J. Lallemand.

1ère compagnie

Lieutenant : A. Lignier
 Sous-Lieutenant : M. Stenier
 Médecin : M. Bollie

2ème compagnie

Capitaine commandant : H. Villers
 Lieutenant : P. De Bue
 Sous-Lieutenant : E. Beyns
 Médecin : Sous-Lieutenant V. Dewitte

3ème compagnie

Capitaine commandant : O. Coomans
 Lieutenant : J. Crockaert
 Sous-Lieutenant : A. Blomme
 Médecin : Sous-Lieutenant N.....

Rappelons que lors de la déclaration de guerre du 4 août 1914, la Garde Civique fut mise sur pied de guerre et participa aux opérations militaires, dont entre autres la défense de la Capitale et de la place forte d'Anvers. La Garde fut englobée durant les hostilités dans le cadre de l'Armée belge et ne fut supprimée officiellement qu'en 1921.

H. de Pinchart de Liroux.

Bibliographie

Divers annuaires de la Garde Civique conservés aux archives de la Milice de la commune d'Ixelles.

NOTICE SUR UN BOURGMESTRE UCCLOIS

Nous avons reçu de Madame Delforge-Rosy, la lettre suivante, suite à l'article paru dans notre bulletin de novembre. Nous l'en remercions très vivement.

"J'ai bien reçu votre numéro de novembre de Ucclesia toujours si intéressant. Je renouvelle bien entendu ma cotisation.

Cependant je relève dans l'article consacré à Jean Herinckx (dont je ne partageais pas les idées mais dont j'admirais le courage devant l'occupant et le dévouement à sa commune) quelques erreurs. L'auteur dit p. 4 que Jean Herinckx détînt l'écharpe majorale du 16 octobre 1938 au 12 octobre 1952. Il semble confondre les dates des élections et celles de la nomination des bourgmestres par le Roi. D'ailleurs, il dit lui-même p. 5 al. 3 qu'"en janvier 1939, le Roi le nomma bourgmestre". Quant à la finale de son mandat, elle se situe aux environs de mars 1953, le Roi n'ayant nommé le libéral Robert De Keyser qu'à cette date. Il me souvient très bien avoir siégé avec Monsieur Herinckx dans un collège libéral-socialiste composé de MM. De Keyser, J. Alles, Ch. Solau, J. De Volder et de moi-même N. Rosy, pendant quelque deux mois. Dans cette situation difficile, il fit preuve de beaucoup de courtoisie et de savoir-faire.

Une autre erreur, qui est peut-être seulement une faute de frappe, s'est glissée à la page 5 al. 2 l. 3 qui dit qu'il fut nommé échevin de l'état civil d'abord de l'instruction publique ensuite jusqu'en 1936. C'est 1926 qu'il faut lire. En effet, la majorité catholique absolue sous le majorat de De Bue puis de Ugeux fut renversée aux élections de 1926 par une majorité libérale-socialiste dont le bourgmestre libéral était le très populaire Jean van der Elst.

Toute cette histoire m'est familière puisque ma mère, Mme. Gabrielle Rosy-Warnant, fut élue conseiller communal libéral (c'est-à-dire lorsque les femmes furent pour la première fois autorisées à se présenter aux élections communales) en 1921 en même temps que Jean Herinckx et siégea avec lui sans interruption pendant 25 ans ! Moi-même, élue en 1953 (élections de 1952), j'ai siégé (moi comme libérale, lui comme P.S.C.) avec J. Herinckx jusqu'à sa mort. Si nous avons eu beaucoup de discussions et de divergences de vues sur bien des problèmes, elles furent toujours, comme en bonne démocratie, dues à des convictions sincères et basées sur des principes qui nous étaient chers.

J'ai donc été très heureuse de l'hommage que vous lui avez rendu.

Puissiez-vous honorer aussi les autres bourgmestres d'Uccle qui ont marqué de leur forte personnalité la commune et contribuèrent à son remarquable essor depuis le début du siècle. Je ne citerai que ceux que j'ai bien connus : Jean van der Elst et Robert De Keyser".

Veillez agréer, ...

Nicole Delforge-Rosy
ancien échevin et bourgmestre f.f. d'Uccle

UIT "UCCLE MARIA'S DORP"

Wij geven thans het hoofdstuk XVII van het werk van Onderpastoor Daelemans met als titel :

DE GRAEF COGHEN

De familie Coghen (1) verhuisde uit Ierland naer België over meer dan dry eeuwen, om reden van godsdienstige en burgerlyke vervolgingen. Menige afstammelingen van dit huis, onderscheiden door hun verstand, vernuft en regtschapenheid, hebben niet weinig bygedragen tot den voorspoed van hun nieuw vaderland, terwyl andere hunner in 't hof der rekenkamer aenzienelyke plaetsen bekleedden. Doch wy willen hier alleenelyk spreken van eenen tydgenoot, die 't hoofd is van een adelyk geslacht.

De heer Jacobus Andreas graef de Coghen, zoon van Joseph Coghen en van Isabella Stillemans, zag te Brussel het daglicht, den 31 october 1791. Van jongs af toonde hy eene groote genegenheid tot onderrigting en werkzaemheid, en om zyne uitmuntende bekwaemheid werd hy, nog jong, tot regter en voorzitter in de koop-handelsregtbank, en tot lid van den brusselschen gemeenteraad verkozen. Tydens onze omwenteling, den 27 september 1830, eenige uren na 't vertrek der hollandsche troepen, namen de leden van 't nieuw bestuer spoedig hunnen toevlugt tot zyne kennissen en vaderlandsliefde, om 's ryks geldmiddelen op nieuw in te rigten ; eene taek voorwaer niet gemakkelyk, die hy niet een oogenblik aerselde te ondernemen ; hy verliet terstond zyn kasteel te Uccle, en stelde 's lands belangen voor zyne eigene. De vyand was nog aen de poorten der stad, het gevecht ging gedurig voort, en terwyl dappere mannen als martelaers voor onze vryheden sneuvelen, gaet by door eene andere zelfsopoffering de achting der vrye Belgen verdienen.

(1) La noblesse Belge, par Poplimont, Brux. 1850.

Hy maekt zichzelven eensklaps algemeen bestierder der rykskas, die één enkel stuk van tien gulden bevatte, dat van iemand tot hulpmiddel gegeven was op het stadhuis ; en hy zorgde dat men weldra byzondere geldmiddelen bybragt, om in die eerste dagen voort te gaen. Er moest een nieuwe staet ingerigt worden, die hem menige dagen en nachten onledig hield, en die op eenige weken gelukkig voortging. In 1831 vroeg de Koning Leopoldus van hem eene nieuwe opoffering, in de moeiljykste tyden onzes eigenstand, met hem minister van financiën te benoemen, den 24 july 1831, hy bleef minister tot den 20 october 1832. Te Brussel werd hy volksvertegenwoordiger gekozen in 1831, in 1833, in 1837 en 1846 ; in 1848 werd hy tot den senaet uitgekozen, van welke hooge vergadering hy onder-voorzitter was, toen hy eene ziekte gevoelde, die hem allengskens medesleep tot 's levens eindpael. Daer hy steeds den katholieken godsdienst, voor welchen zyne voorouders vervolgd waren, beminde en voorstond, ontsliep hy godvruchtiglyk in den Heer te Brussel in zyn hôtel, den 26 mei 1858, in den ouderdom van 67 jaren. Zyne Heiligheid de Paus Gregorius XVI verhief hem tot den rang van Graef, door eene breve van 7 april 1837, tot dankbewys voor den goeden dienst die hy 't jaer te voren bewees aen de romeinsche geldwaerde ; en Zyne Majesteit onze Koning Leopoldus, die niet min zyne bewezen diensten voor 's landswelzyn waerdeerde, gaf hem ook den eertitel van Graef voor hem en zyne mannelyke afstammelingen ten eeuwigen dage.

Zie hier zyn wapen met het opschrift : Sine labore nihil, dat is : niets zonder moeite ; het kruis beteekent de vervolging en het geduld zyner voorouders, de biekort met bieën, die er rondzweven, beteekenen de nyverheid van dewelke hy als de vader was.

Voor alear men te Brussel, den 18 mei 1858, zyn lyk uit zyn hôtel opligtte, in 't byzyn van ministers, senateurs, volksvertegenwoordigers en menige hooggeplaetste persoonen, heeft de eerw. heer Van der Biest, oud-deken van Uccle, de volgende redevoering gehouden :

"Myne heeren, in 't aanzien der dood en voor een graf, verg ik oorlof om de godsdienstige gevoelens te mogen herinneren die den achtbaren man bezielde, wiens verlies wy betreuren. - De heer graef Coghen, ik acht my gelukkig dit te verkonden, eerbiedigde steeds het katholiek geloof, dit onderscheidend kenmerk der belgische natie, en maekte zich eene strenge pligt hetzelvein zyne familie te doen hoogachten en het ongeschonden aen zyne kinderen over te leveren. In geen tydstip zyns levensmiskende hy zyne pligten ; ook, toen de ziekte, die hem ons ontrukkt heeft, zich aankondigde, met de hevige toevallen, die zyn leven in gevaer bragten, nam hy twee verschillende reizen de zorg van den bystand der religie af te smeeken, eens tydens den laetsten zomer op zyn kasteel te Uccle, en dan hier in zyn huis, vier weken voor zyn overlyden. Myne heeren, in dit uiterste oogenblik, als al de grootheden zich in een graf vermengen, dan is de verkleefdheid aen den godsdienst zyner voorouders de schoonste eertitel en de zoetste herinnering, die een christen, na eene lange levensbaen edelyk doorlopen, overblyft !... Adieu, graef Coghen, dat de oneindige goedheid van Hem, die al onze voorbeschikkingen in handen heeft, zich geweerdige uwe ziel in zyne hemelsche wooning te aenveerden".

De graef Coghen trouwde, den 7 mei 1821, met Carolina Josephina Sophia Rittweger, dochter van Franciscus Laurentius Rittweger, van Franckort op den Mein, en van Anna Catharina Sauvage, van Francomont by Verviers.

Zyn gesproten uit dit huwelyk :

1. Isabella Carolina Sophia, die trouwde te Brussel, den 1 juny 1841, met M. Theodorus Mosselman du Chienoy, raedsheer, zoon van Cornelius Franciscus en van Petronilla Muts, van Breda.
2. Barbara, die trouwde met Victor Maria Ghislenus Limnander de Nieuwenhove, bygevoegden sekretaris van 's Konings kabinet, zoon van Amandus Benedictus Hieronymus Ghislenus Limnander de Nieuwenhove en van Elvire Coleta Maria Ghislana gravin van Malet de Coupigny.

3. Henrica Julia Francisca, die trouwe te Brussel, den 6 mei 1847, met Maria Honoratus Octavus Augustinus Licot de Nismes, zoon van Michaël Joseph Licot de Nismes, en van Elisabeth Amata Francisca Desideria Savary.
4. Joseph Franciscus graef de Cogen.
5. Maria, die trouwe den 11 september 1854, met Adëlis Mulle de Terschueren.

J. Daelemans

PLAN DE SECTEUR DE BRUXELLES

Le moniteur du 21 décembre 1979 a publié un arrêté royal du 28 novembre 1979, arrêtant le plan de secteur de l'agglomération de Bruxelles, et qui couvre pas moins de 221 pages.

Nous remercions M. de Pinchart qui a bien voulu nous en faire parvenir un extrait détaillé relatif à la commune d'Uccle.

Nous nous proposons de commenter cet arrêté à partir du travail de M. de Pinchart, au cours des prochains mois. Nous attendons cependant d'être en possession du plan accompagnant l'arrêté pour mettre la dernière main à ces commentaires.

Nous publions, dès à présent, la liste des monuments et sites classés telle qu'elle figure à l'A.R.

On constatera sans s'étonner que le mur (côté rue) du presbytère d'Uccle, démoli depuis plusieurs années, figure toujours sur cette liste !

Liste des monuments et sites classés par Arrêté Royal

<u>N° au plan</u>	<u>Désignation</u>	<u>Date de l' A.R.</u>	<u>Monument (M) ou Site (S/L)</u>
1	Maison du sacristain, attenante à la chapelle Notre-Dame des Affligés, rue de Stalle 50	08.03.1938	M
2	Chapelle Notre-Dame des Affligés, rue de Stalle 50	08.03.1938	M
3	Eglise St. Pierre, Parvis St. Pierre	23.10.1938	M
4	Ensemble formé par la Foîrêt de Soignes et le Bois des Capucins sis en partie sur le territoire de la commune d'Uccle	02.12.1959	S/L
5	Le mur (côté rue) ainsi que les façades et toitures du corps principal du presbytère de l'église St. Pierre, rue du Doyenné	30.03.1962	M
6	Vieux moulin à eau du Neckersgat, rue Keyenbempt	21.06.1971	M
7	Ferme Rose, avenue de Fré	13.07.1971	M
8	Ensemble formé par la Ferme Rose et ses abords	13.07.1971	S/L
9	Ferme St-Eloi, avenue des Hospices	14.10.1971	M

<u>N° au plan</u>	<u>Désignation</u>	<u>Date de l' A.R.</u>	<u>Monument (M) ou Site (S/L)</u>
10	Ensemble formé par la ferme St-Eloi et ses abords	14.10.1971	S/L
11	Ensemble formé par le parc de Wolvendael	08.11.1972	S/L
12	Immeuble dénommé Vieux Cornet, avenue De Fré 13	04.06.1973	M
13	Façades, toitures, murs d'enceinte et piliers des trois grilles du château de Papenkasteel, rue Papenkasteel	16.10.1975	M
14	Ensemble formé par le château de Papenkasteel et ses abords	16.10.1975	S/L
15	Moulin du Neckersgat et abords	19.04.1977	S/L
16	Domaine Paridant	19.04.1977	S/L
17	Pavillon Louis XV sis dans le parc de Wolvendael	19.04.1977	M
18	Hêtre pourpre implanté dans la propriété Brugmann	19.04.1977	S/L

LES CENTENAIRES QUE J'AI CONNUS

Suite

C'est à Hoboken que naquit le 15 janvier 1879 Louise Van Campfort, fille de Charles et de son épouse Marie Rosalie De Boel.

Hoboken, situé sur l'Escaut, est devenu un chantier naval idéal où nos princes et princesses procèdent au baptême des grands navires avant leur départ pour la haute mer.

En 1900, Louise Van Campfort s'installe à St. Gilles en qualité de couturière et y épouse Georges Carette né à Guesmes en 1877, menuisier de son métier. Avec son frère, Laurent Carette, il construisit la scène et la salle de fêtes des Dames de Marie.

Au début de la guerre 14/18, Madame Carette présente ses services aux religieuses et internes et vint habiter Uccle. Combien d'uniformes n'a-t-elle pas confectionnés pour les élèves, de tabliers et de vêtements pour les religieuses Missionnaires au Congo !

Pendant la guerre 40/45, chargée du ravitaillement, avec une charette ou une brouette, elle allait chercher les rations de pain, de poisson séché, de savon...

C'est elle qui accompagnait les pensionnaires chez le médecin ou le dentiste jusqu'en 1960 ; ensuite, elle fit fonction de portière et de téléphoniste.

56 ans au service de la même communauté ; 74 ans de labeur global ; quelle vie bien remplie !

- - - - -

Le 17 juin suivant a été fêté dans la plus stricte intimité, le centenaire de M. Pierre Pauwels, né à Pamel, veuf de Pélagie Lorang, sa concitoyenne + Uccle le 13 août 1948, dont 3 enfants :

Arthur, veuf Clémentine Rommens, en maison de repos ; dont 4 fils et 5 petits-fils

François, célibataire, demeure avec son père 281 avenue Latérale

Delphine, + célibataire à Uccle le 27 mars 1974.

Notre centenaire a été garçon de laboratoire à l'Observatoire, ensuite à l'Institut de Météorologie.

Au courant d'une messe solennelle, la paroisse de St. Job l'a fêté dignement et lui a offert une horloge sur pile.

Trois banquets ont été célébrés en son honneur : l'un par Arbeid en Deugd, l'autre par le Culturele Raad de l'avenue Alphonse XIII et enfin un 3ème ou assistait Madame Rika Steyaert, secrétaire au Conseil Culturel Flamand à Bruxelles.

Notre centenaire a bien supporté ces 3 banquets successifs.

- - - - -

Le 5 juillet a été fêté avec grande pompe à l'hôtel Astoria, le centenaire de M. Keuzenkamp, "onze Tom" comme le disaient ses compatriotes néerlandais, en présence de S.E. l'Ambassadeur des Pays-Bas, du Conseiller de l'Ambassade sud-Africaine, car notre jubilaire est le dernier survivant de la guerre des Boers et habite depuis 60 ans notre pays.

Les colons hollandais fondèrent de 1836 à 1852 les républiques d'Orange et de Transvaal et furent vaincus par les Anglais lors de la guerre des Boers de 1899 à 1902.

Interné par les Portugais au Mozambique, Tom est revenu au pays natal ayant passé 20 ans aux Etats-Unis. Après avoir été guide touristique à la Nouvelle-Orléans, aux Pays-Bas, il est venu à Bruxelles. Il faut croire que les voyages l'ont conservé en bonne santé puisque jusqu'il y a 2 ans, il allait encore seul en ville.

C'est à Rouen que le 29 décembre 1924 il a épousé Marthe Wallet, née au Tréport ; c'est en grande partie grâce au dévouement de sa chère épouse, qui lui a prodigué pendant ces 55 ans de mariage des soins attentifs, que M. Keuzenkamp est encore en bonne santé.

Inutile de dire qu'il a été royalement fêté par ses compatriotes !

- - - - -

La série des centenaires s'allonge.

Nous venons de fêter M. Joseph Somville, né à Court-St-Etienne le 30.01.1980 à qui le Roi nous a fait remettre dans un beau cadre de cuir surmonté de la couronne royale, sa photo et celle de la Reine, avec cet autographe :

A Monsieur Joseph Somville qui fête ses 100 ans,
sign. Baudouin Fabiola

Le centenaire en bonne santé est docteur en sciences physiques et mathématiques et devint astronome à l'Observatoire Royal d'Uccle. Feu son épouse, née Louise Lecouturier, était également originaire de Court-St-Etienne où ils se sont mariés.

Six enfants sont nés de cette union :

1. Elisabeth, qui a été régente à l'Institut des Dames de Marie ; elle soigne son père avec un dévouement filial.
2. André, employé d'industrie photographique.

3. Jean, docteur en médecine, + en 1974.
4. Paul Joseph, ingénieur civil.
5. Lucie, qui a épousé Eugène Hellin, maître clerc.
6. Jacques, ingénieur civil.

Notre centenaire est Chevalier et Officier de l'Ordre de Léopold, Commandeur de l'Ordre de la Couronne, mais sa plus belle couronne est certes celle de ses 9 arrière petits-enfants.

Y. LADOS van der MERSCH

DE BLADZIJDEN VAN RODA - LES PAGES DE RHODE

DE TONEELGROEP "DE BOSKANTERS"

Voor de Heilige Genesius was het maar een sombere tijd daarboven. Hij kon zijn draai niet meer vinden. De Rijstpap smaakte hem niet en de hemel leek hem veel minder blauw dan vroeger. Stel je nu voor dat je als beschermheilige van de toneelspelers ook patroon bent van een parochie waar de toneelgeest verkommert.

Als je dans zelf oud toneelspeler bent en het je zelfs je hoofd gekost heeft, is de maat natuurlijk vol. Er was vroeger nochtans geen nood aan toneelgroepen in Rode. In de 19de eeuw waren ze er even talrijk als de zang- en muziekverenigingen en dat betekende wat.

Nooit was er nood geweest aan toneel, en nu opeens die leegte. Puur van de zenuwen had Sint-Genesius al een paar stoeiende engeltjes een draai om de oren gegeven dat hun aureool er scheef van stond. Sint-Pieter en Sinterklaas trachtten hem te troosten met er hem op te wijzen dat er toch nog altijd de gemeenteraadsvergaderingen waren. Niets baatte tot het smeulende vuur weer aangewakkerd werd bij een groepje "Boskanters".

De groep is eigenlijk ontstaan uit het Kinderuur van Nonkel Wim, waarvan Willem Savenberg sedert heugelijke tijden de leiding heeft. En in de nieuw gevormde groep is er in de grond ook niet zoveel veranderd. Men vindt er inderdaad weer dezelfde toneelfamilies weer. Jan Savenberg is regisseur en zet zo een al lange toneelcarrière verder. Daan Wauters is voorzitter en samen met zijn echtgenote Imelda zorgt hij daarbij nog voor de grime en de coördinatie.

Annie Wets-Van Haelen is in de voetsporen van haar vader getreden. Vader Van Haelen was de penningmeester van de "Symphonie Kunst en Genot", zijn dochter bestiert nu het budget van de Boskanters.

Jan Wets neemt het secretariaat waar en is daarbij het duiveltje doet al van elke dag. Oscar Moonens is decormeester bijgestaan door R. Degreef, Luc Deridder e.a. J. Dewit staat in voor de belichting en G. Galmaert is DE man van het geluid.

Verder bestaat het spelerspotentieel uit :

- Greet en Mia Stoffels, Gilberte Degelaen, Sidi Savenberg, Georgette Heymans, Tineke Moonens, Annie Vanden Berghen en een aantal gelegenhedsactrices.
- Bij de mannen zijn het F. Vansumers, B. Savenberg, F. Engels, J. Wets, J. Berckmans, W. Wauters, Jokke Heymans, J. Savenberg, L. Devondel, P. Theys en nog een reeks gelegheidspelers.
- We mogen vooral de stille medewerkers van de vestiaire, de toog, de ploeg, het leeskomitee en de stencilmachine niet vergeten.

Een greep uit hun repertoire :

- 1977 : Grote Heer op een klein eiland.
- 1978 : Wat doet mijn vrouw van 2 tot 5.
De Wonderdokter.
- 1979 : De Muizenval.
Kitty liegt nooit.

Verder wordt de band met het publiek nauwer toe gehaald met de jaarlijkse wagenspelen op de jaarmarkt.

Op 22 en 23 februari 1980 stond "Hocus Pocus" van Jack Popplewell op het programma.

Mensen die meer willen weten over de Boskanters kunnen contact opnemen met J. Savenberg, Jachtlaan 7, J. Wets, Beemd 23 of D. Wauters, Bronweg 9, allen te Sint-Genesius-Rode.

Luc COLIN

LA PAPETERIE DE RHODE-SAINT-GENESE

Avant-propos

Inventé en Chine, en 105 avant Jésus-Christ, le papier a mis plus de mille ans, par les routes de l'Asie centrale et du Proche-Orient, pour gagner nos régions.

En Belgique, le plus ancien moulin à papier connu fut établi au début du 15^e siècle, en 1401 plus exactement, par les moines du prieuré de Sept-Fontaines, sur un affluent du Molenbeek à Rhode-Saint-Genèse.

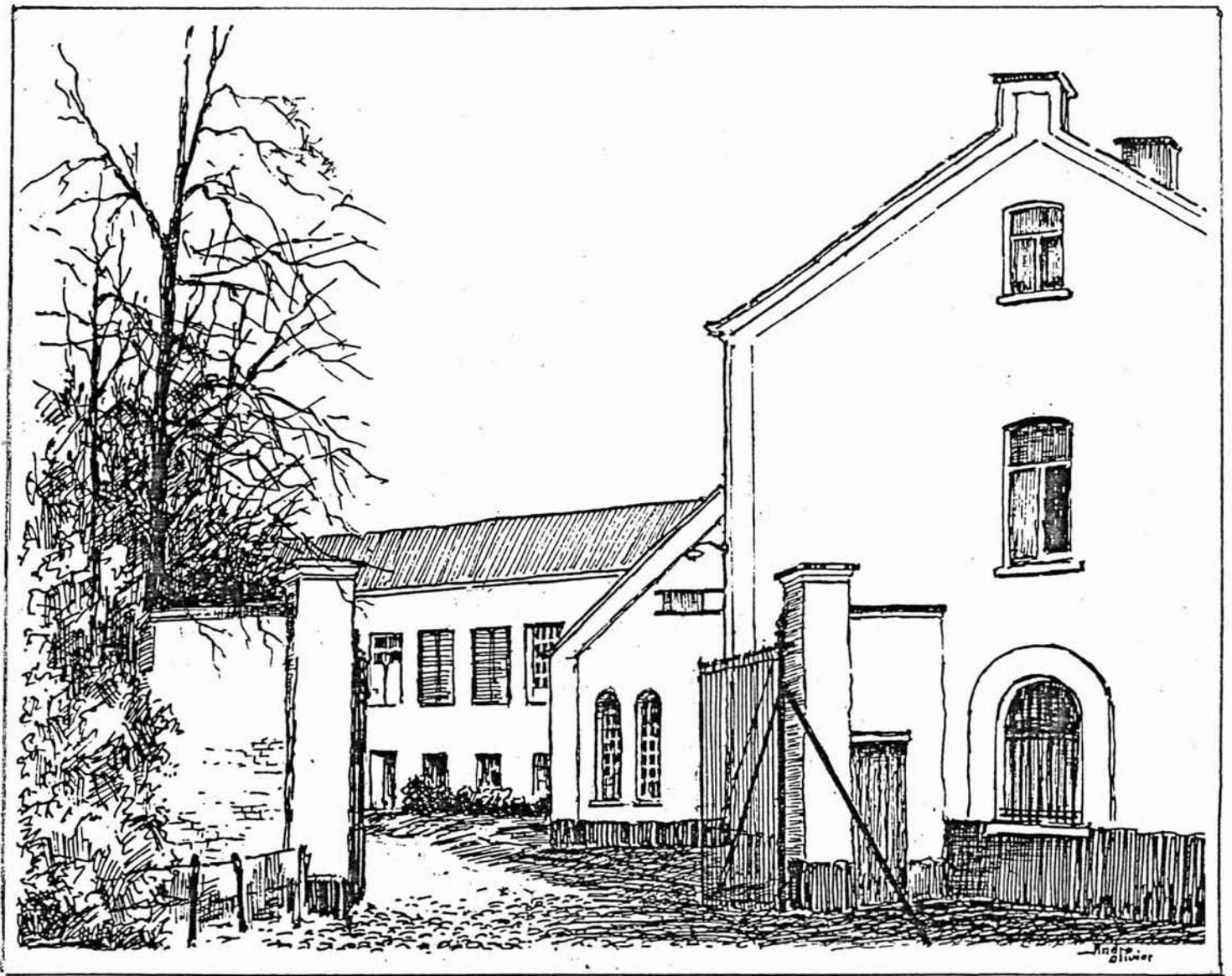
Origines

Bien que ses origines ne soient pas exactement connues, on peut dire que le moulin à papier acquis par les de Meurs est un des plus anciens du pays.

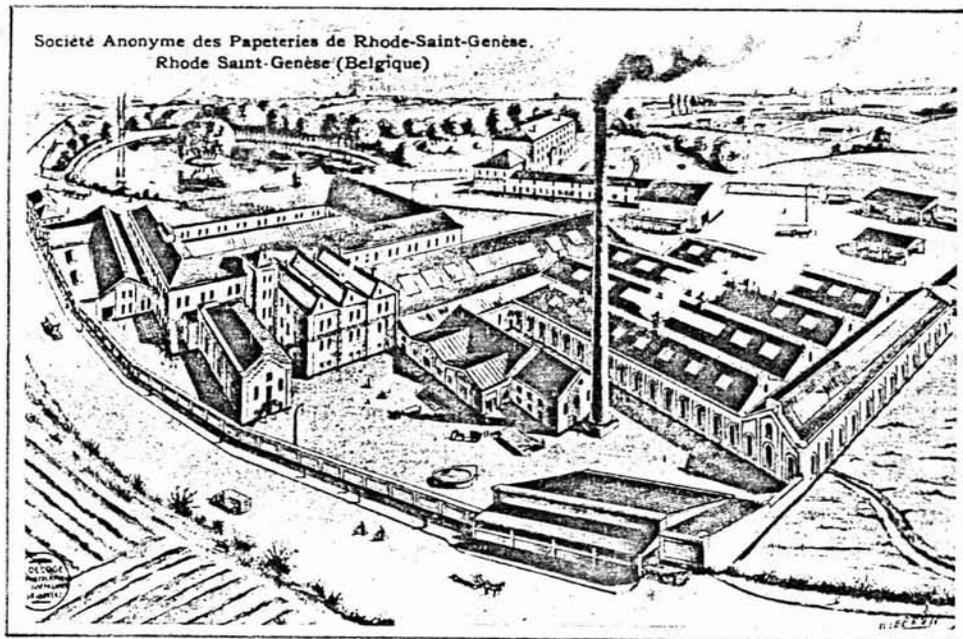
En 1562, il appartient à Jean Danoot, qui le cède par la suite à Govaert et Hendrik Boone. Il devient plus tard la propriété de l'imprimeur Mommaert ; en 1642, il appartient toujours à sa fille. Mommaert, qui n'a pas de fils, marie sa fille Barbara à l'imprimeur bruxellois Henri Fricx. Son fils Eugène lui succède à la tête de l'entreprise familiale. En 1757, Eugène Fricx fait appel à de la main-d'oeuvre protestante hollandaise, ce qui ne plaît pas du tout à l'abbé Fenain, curé de la paroisse. Ces protestants ne vont-ils pas dévergonder ses ouailles ? Il lui est répondu qu'il y a également des ouvriers hollandais aux papeteries de La Hulpe et de Woluwé, et qu'il n'est donc pas question de renvoyer ceux de Rhode-Saint-Genèse. Durant trois générations, le moulin à papier appartient à la famille Fricx. Georges, le dernier, n'ayant pas de descendant mâle, le moulin passe aux de Meurs, une de ses filles ayant épousé un membre de cette famille.

En 1790, Charles de Meurs achète à Cécile Josèphe et Jeanne Marie de Meurs, "toutes deux héritières testamentaires de Georges Fricx et de Marie Jeanne Landas" leurs droits sur le moulin à papier ainsi que les biens immobiliers et mobiliers.

Cet événement est le début d'une nouvelle période marquante pour le moulin de Rhode, celle au cours de laquelle la famille de Meurs joua un rôle important. En 1783, Charles Joseph de Meurs se nomme déjà "propriétaire d'une papeterie de papier à impression et à écrire, au village de Rhode".



Les papeteries de Rhode-St-Genèse à la fin du siècle dernier



Vers 1910 -

C'est également l'époque où la papeterie de Huizingen entre dans le fief des de Meurs. En effet, le 31 janvier 1825, Monsieur et Madame de Haers-Pettens louent leur usine à papier d'écriture pour une durée de 15 ans à Ferdinand Joseph Antoine de Meurs, fabricant de papier à Rhode-Saint-Genèse. Les affaires sont florissantes puisqu'en 1833, il achète en communauté avec son épouse, l'usine de Haers-Pettens. Ses trois enfants sont papetiers. Après sa mort, nous avons Jules Joseph à Rhode, Ferdinand Charles à La Hulpe et Gustave Victor loue l'usine d'Huizingen à sa mère, avec Monsieur Babolin Nicolas Olin. Il la rachètera à sa famille, avec Olin, en 1857. La société Olin et de Meurs subsiste jusqu'en 1867, date à laquelle de Meurs reprend seul l'usine d'Huizingen.

En 1826, Ferdinand Joseph de Meurs et son épouse Eugénie Parijs, acquièrent une usine à papier à Tourneppe, provenant de la succession de Jacqueline de Lauwere, veuve de Michel Parijs, pour une somme de 20.000 florins ancien argent courant de Brabant.

Cette papeterie a continué ses activités jusqu'en 1903. Son éloignement de toute station de chemin de fer, sa situation dans un fond, n'ayant d'autres communications que des chemins difficiles sont compensés, en partie, par une grande quantité d'eau très pure provenant d'une carrière abandonnée, eau très avantageuse pour la fabrication des papiers, notamment des papiers d'emballage. Mais le transport des matières premières et des produits fabriqués frappa toujours la production de frais excessifs.

On ignore la date des débuts de la famille de Meurs comme papetiers ; la tradition orale veut qu'elle ait commencé vers 1773. Sur une pierre scellée dans le mur près des anciens ateliers de fabrication du papier à la main, à l'usine de Rhode, est gravé ceci : "1773-1923 - Pierre commémorative posée par Gustave de Meurs le 21 juillet 1923".

Mais revenons à l'usine de Rhode-Saint-Genèse

Charles Joseph de Meurs, né en 1751 et mort à Bruxelles en 1814, était garde noble de l'archiduchesse Marie-Christine.

Au début du 19ème siècle, son fils Ferdinand Joseph prit en main l'usine de Rhode. Né en 1791, il mourut à Rhode en 1843.

Les installations furent modernisées. Jusque là, la force motrice n'était qu'hydraulique. On installe une chaudière à vapeur de 3 kg de pression ainsi qu'une machine à vapeur d'une puissance de 15 CV, une autre de 25 CV la remplace en 1840.

En 1845, 73 ouvriers travaillaient à l'usine.

En 1858, l'usine obtint l'autorisation d'installer une continue à papier. C'était une machine d'occasion d'1,50 m de large, rachetée aux "Papeteries du Longdoz" dans la province de Liège. On installe également deux chaudières, deux machines à vapeur, l'une de 35 CV et l'autre de 5 CV, ainsi que huit piles hollandaises. L'usine prenant de l'extension, on construisit des bâtiments importants. Il y eut enquête de commodo-incommodo. Toutes ces machines devaient se trouver à moins de 18 mètres de la rue, à 45 mètres des maisons et à 6 mètres au moins des terres de culture.

Depuis la mort de Ferdinand Joseph de Meurs, c'était sa veuve Eugénie Françoise Parijs qui dirigeait la société avec l'aide de ses enfants. Elle mourut le 14 mars 1870. Le 5 mars 1866, la direction de l'usine avait été confiée au fils aîné, Jules de Meurs. Les problèmes techniques de mise en marche de la continue étaient oubliés, on fabriquait toujours plus. En 1871, une nouvelle machine à vapeur de 60 CV était installée.

Depuis la mort de leur mère en 1870, les neuf enfants de Meurs restèrent en indivision. Les trois établissements créés par leurs parents furent dirigés par Jules et Gustave de Meurs ; après la cession de l'usine de Huizingen, Jules de Meurs dirigea seul les usines de Rhode et de Tourneppe.

Le 7 février 1874 fut créée entre les enfants de Ferdinand de Meurs, une société en nom collectif "J. de Meurs, Frères et Soeurs" pour l'exploitation des deux établissements. Jules de Meurs avait seul la gestion et la signature, il était assisté par un conseil de gérance. A partir de ce moment, les intérêts personnels des membres d'une nombreuse famille se trouvent dispersés entre plusieurs firmes de Meurs. Plusieurs intéressés cèdent leurs parts à la société. En 1882, celle-ci se transforme en "de Meurs Frère et Soeurs" ; elle est prorogée en 1887, mais elle est dissoute le 14 mai 1891, Caroline de Meurs, la gérante, s'étant retirée. Gustave de Meurs, nommé liquidateur, passa ses pouvoirs à son fils Gustave et donna procuration à son autre fils, Eugène, pour les questions administratives et commerciales. Pendant toute cette période, le matériel ne fut guère renouvelé, sauf l'achat de trois chaudières Brouhon de 80 m² de surface de chauffe et la construction de quelques bâtiments.

Le 15 octobre 1903 fut constituée une "Société Anonyme des Papeteries de Rhode-Saint-Genèse" (Anc. Etablissements de Meurs Frères et Soeurs) pour une période de trente ans. Le capital social était fixé à 600.000 francs. Eugène de Meurs était nommé administrateur-délégué, Raoul et Gustave de Meurs administrateurs. Cette direction, jeune et dynamique, relança la société. La fabrication du papier à la main, qui fut conservée, était la seule de ce genre encore pratiquée en Belgique. La même année, une nouvelle machine à papier fut commandée aux ateliers Chantrenne à Nivelles, elle avait plus de deux mètres de largeur de toile. On installa également une chaudière à vapeur "Jacques Piedboeuf" de 100 m² de surface de chauffe ainsi qu'une calandre "Haubold" de 2.300 mm de largeur de travail. En 1906 arriva une cinquième chaudière, une "Jacques Piedboeuf" également, de 80 m² de surface de chauffe. Les affaires ne cessaient de s'améliorer puisqu'en 1910, une nouvelle continue, de 1.700 mm de largeur utile, était fournie par les mêmes ateliers Chantrenne. Cette machine à papier fut installée, paraît-il, à l'exposition universelle de Bruxelles cette même année. En 1918 fut installé un moteur à gaz de 135 CV avec son appareillage pour la production de gaz pauvre. En 1928 fut achetée une machine à vapeur "Van Den Kerckhove" de 225 CV, qui venait s'ajouter à deux "Bollinckx" de 75 CV et à une de 450 CV.

La récession économique commença alors à se faire sentir. La production était axée surtout vers l'exportation et principalement vers l'est de l'Europe et vers la Chine. Les difficultés financières commencèrent. Vers la fin de 1933, la Société Anonyme des Papeteries de Rhode-Saint-Genèse était reprise par les Papeteries du Pont de la Warche à Malmédy. Celle-ci fusionna en 1965 avec l'Union des Papeteries (La Hulpe et Saint-Servais), les Papeteries Godin et les Papeteries Steinbach (Malmédy) pour former les Papeteries Intermills.

Après l'arrêt de la deuxième continue à papier en 1968, l'usine de Rhode se spécialisa dans la transformation du papier. Elle fut dotée d'un important matériel moderne, dont des trieuses-coupeuses qui débitent 300 mètres à la minute. L'usine produit plus de mille tonnes de papier par mois. On y fabrique surtout du cast coated, c'est-à-dire un papier glacé de très belle qualité, des papiers gommés et depuis quelque temps des autocollants.

Depuis le 1er septembre 1979, après quelques années difficiles dues à la récession économique, l'usine a été reprise par un groupe privé sous le nom de "Intermills Rode N.V."